



L'hirondelle

Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets

Edité par la Mairie

GROS PLAN

Dès février, un nouveau service pour le tri sélectif



Le maire Gérard Soulier présente les deux bacs à roues, l'un à couvercle jaune, l'autre à couvercle vert, à venir chercher en mairie dès ce mois de janvier aux heures d'ouverture (Voir en page 4).

En matière de ramassage des ordures ménagères, le changement de tarification imposé par le SIECTOM Coteaux Béarn Adour n'a pas été sans incidence pour Bernadets. En gardant le même service, le contribuable se retrouvait à payer plus cher que pour une variante plus confortable.

En conséquence, la municipalité a opté pour la nouvelle formule suivante :

- **Dès le 9 janvier**, ramassage hebdomadaire, le vendredi à la place du mercredi, des déchets ménagers qui seront à présenter dans le nouveau bac à roues au couvercle vert, fourni par le SIECTOM, et à récupérer dès que possible en mairie.

- **À partir du 9 février**, ramassage un lundi sur deux, chaque semaine impaire, du tri-sélectif (journaux, magazines, papiers et cartons; emballages aérosols, conserves, canettes, boîtes métalliques, barquettes en aluminium, briques alimentaires, flacons, bidons, bouteilles et cubitainers en plastiques) à présenter dans le nouveau bac à roues au couvercle jaune, fourni par le SIECTOM.

- Pour le verre, la formule reste en apport volontaire.

Il faudra continuer à aller le porter dans le conteneur vert situé à côté de l'école en attendant un éventuel déplacement derrière la salle multiactivités.

Attention : en cas d'erreur dans le tri sélectif, les déchets seront refusés et laissés dans le bac à roues au couvercle jaune.

LE MOT DU MAIRE



Nous entrons dans cette année 2009 qui s'annonce très difficile sur le plan économique. Au niveau des communes, les dotations de l'État vont être encore diminuées mais qu'importe, il nous faut surmonter cette crise et nous réussirons.

Comme en 2008, nous veillerons à éviter tout dérapage au niveau des taxes locales d'autant que le conseil régional et le conseil général ont prévu de leurs côtés des hausses de l'ordre de 10 %.

Je tiens ainsi à préciser qu'indépendamment des variations décidées par le conseil municipal, l'évolution des bases (à la hausse) est fixée par l'État qui en retire l'intégral bénéfice. D'où une confusion dans l'esprit de certains administrés qui n'évaluent pas correctement l'incidence des décisions sur le budget de la commune. Je rappelle ainsi qu'en 2008, une augmentation de 2 % a porté uniquement sur la taxe d'habitation et la taxe foncière, rapportant 1274 euros à Bernadets. La taxe professionnelle et la taxe sur le foncier non bâti sont restés identiques.

Depuis la rentrée scolaire, date du dernier numéro de L'Hirondelle, différents travaux ont été réalisés tant sur le plan de la voirie (enfouissement de réseaux électriques) qu'au niveau de l'école (nouvelle clôture). Une déviation a dû être mise en place en urgence, j'espère que vous n'avez pas subi trop de désagréments.

Personnellement j'éprouve un regret par rapport à mon idée de conseil des jeunes qui n'a pas reçu une adhésion suffisante pour se concrétiser. Alors que le comité des fêtes est à la recherche de forces vives, je lance un appel à toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, susceptibles de s'investir dans l'animation de la commune.

Comme vous pouvez le lire ci-contre, le début d'année va être marqué par des changements au niveau du ramassage des ordures ménagères, désormais le vendredi, et du tri-sélectif qui sera réalisé en grande partie à domicile, un lundi sur deux. Seul le verre continuera à être traité en collecte collective dans le grand conteneur vert qui pourrait être déplacé aux abords de la salle multiactivités afin de ne pas nuire à la sécurité du parking de l'école.

Une réflexion globale sur l'avenir du centre-bourg va être menée dès ces prochaines semaines. Une commission a été constituée afin de travailler avec des ingénieurs de la DDEA sur les futurs aménagements pour mieux les intégrer. Ceci m'amène à évoquer le Plan Local d'Urbanisme où nous progressons lentement mais sûrement. N'oublions pas que cette opération va engager la commune sur les vingt prochaines années. Nous avons deux ans pour le mener à bien afin que Bernadets reste un village rural, boisé et accueillant.

En espérant que 2009 vous comble, avant tout en terme de santé, je vous adresse mes meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le forum des associations

• TENNIS DE TABLE •

Meilleurs vœux pour 2009 de la part des pongistes Bernadétois.

Montée en Régionale. La fin d'année 2008 a été marquée par la montée en Régionale 3 de l'équipe fanion tandis que les équipes 2, 3 et 4, ont rempli leurs objectifs en assurant le maintien.

Calendriers. Le club a proposé cette année encore des calendriers. Merci à tous les annonceurs de Bernadets pour leur aide précieuse.

Nouvel entraîneur. Houchang Zarmher ayant dû se faire opérer du genou, c'est Damien Rondelart qui le remplace pour les entraînements des jeunes les vendredis soirs. Il peut encore accueillir de nouveaux adhérents de 18 h à 19 h 30. Pour les adultes, le créneau du jeudi soir, de 19 h à 22 h, est bien garni mais des personnes intéressées par l'activité loisir, ou compétition, seront les bienvenues.

Fête du club. Elle est programmée le samedi 27 juin avec tournoi en journée et repas en soirée.

Contact: Pascal Deschamps au 05 59 33 04 19.



L'école de tennis de table.

• ACCA ET BALL-TRAP CLUB •

En cette fin de saison, les chasseurs de l'ACCA et les tireurs du BTC souhaitent leurs meilleurs vœux à toutes les Bernadétoises et à tous les Bernadétois.

ACCA. C'est une saison sans soucis particuliers qui se termine. Il reste quelques battues aux chevreuils, sangliers et nuisibles à organiser avec nos collègues des communes voisines.

La date du repas de fin de saison n'est pas encore connue mais tout le monde sera prévenu par un courrier dans les boîtes aux lettres.

BTC. Une nouvelle saison va bientôt commencer. En 2009, seuls les deux concours annuels sont au programme pour les mois d'avril et de juillet. Souhaitons qu'ils se passent aussi bien que leurs prédécesseurs.

Contact: Régis Frouté au 05 59 33 04 14



L'équipe du Ball Trap Club de Bernadets réunie lors d'une épreuve au pas de tir couvert.

• GYM ET ENTRETIEN •



Les adeptes de la gym lors de la reprise après la trêve des confiseurs.

La saison de gymnastique a débuté sous l'impulsion du nouveau professeur Damien Lamoulie, très apprécié par la trentaine d'adhérents.

Du matériel (élastiques et ballons) a été acheté, une nouvelle dynamique s'est instaurée toujours dans une ambiance très conviviale.

Les séances restent programmées les lundis, de 20 h à 21 h mais elles sont avancées les mercredis, de 19 h 30 à 20 h 30. En marge du tarif à 70 euros pour la saison, un prix spécial étudiant à 50 euros a été mis en place.

En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux et vous invitons à nous rejoindre. N'oubliez pas que des séances d'essai sont offertes!

Contact: Jocelyne Walter au 06 70 71 17 29

• AÏKIDO •

Au travers de sa pratique martiale, l'aïkido a pour objectif d'améliorer les relations entre les personnes en favorisant le développement harmonieux de chacun. L'objectif de l'aïkido est extrêmement vaste et ambitieux.



Le moniteur fédéral Bernard Lasserre en action.

Il ne faut donc surtout pas tenter de le réduire à un ensemble de techniques ou de « trucs » pour apprendre à se défendre à court terme (même si cet aspect est également pris en compte). Il convient au contraire de bien le considérer comme un engagement sur une voie qui suppose une recherche permanente et un souci constant de perfectionnement tant sur le plan technique, physique que mental ou relationnel.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre, venez découvrir cet art martial. Vous pouvez vous inscrire en cours d'année et suivre les cours dispensés par Bernard Lasserre CN 4e DAN moniteur fédéral FFAAA, tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 00 à la salle multiactivités.

Contact: Bernard Lasserre au 05 59 68 37 72

• AMICALE LAÏQUE •

Depuis le 1er octobre, l'Amicale laïque a repris son activité et se réjouit de compter cette année 62 adhérents venant de 17 communes autour de Bernadets. À l'occasion de son assemblée générale du 12 septembre, le bureau a été renouvelé aux trois-quarts grâce à l'engagement immédiat de nouveaux adhérents. C'est ainsi que l'Amicale a porté à la présidence Sabine Lalanne. Côté professeurs, Virginie Bibé et Corinne Rengear enseignent le piano les mercredis en journée et samedis matins. Yves Ducastaing gratte la guitare les mercredis après-midi et vendredis soirs.



La traditionnelle soirée cabaret devrait être décalée cette année à un dimanche après-midi.

Nous constatons beaucoup d'assiduité et de fidélité chez nos élèves et cela conforte le bureau dans son désir de rendre plus agréable la pratique des instruments. Pour privilégier plus de convivialité, le bureau a décidé d'organiser son audition de printemps un dimanche. Repas, audition et petit intermède musical seront au programme le 22 mars. Retenez déjà cette date, la publicité viendra en son temps avec les coordonnées nécessaires.

À l'occasion de la nouvelle année, l'Amicale laïque de Bernadets vous présente ses meilleurs vœux. Que la musique embellisse vos jours!

Contact: Sabine Lalanne au 05 59 33 29 81

• PARENTS D'ÉLÈVES •

L'APE vous adresse ses meilleurs vœux pour 2009.

Comme d'habitude, l'année scolaire a débuté par l'espérôquère qui a rassemblé près de 200 personnes à l'occasion d'une soirée animée par « los cantayres » d'Itron.

Les prochains rendez-vous sont prévus en février avec un concours de belote et en mars avec le loto de l'école. Les bénéfices de ces animations sont destinés à financer des activités périscolaires. Au programme cette année, différentes sorties au ski pour les plus grands en cycle 3, des découvertes du musée et du théâtre pour les plus petits en cycle 1, des sorties raquettes pour les cycles 2.

Contact: Patricia Bedout au 06 67 94 55 37



Encore le plein d'animations cette année pour aider les enfants de l'école à partir notamment à la montagne

GAÛYOUS TOUSTEM

Le club des Gaüyous Toustem tient à vous présenter ses meilleurs vœux.

Depuis la rentrée, nous avons poursuivi nos activités régulières de marche sur sentiers balisés les lundis et jeudis matins. Nous avons également proposé des goûters tous les premiers mardis du mois.

Deux voyages ont été organisés depuis la rentrée. L'un avec nos voisins de Saint-Armou nous a menés à Artouste. Le second, du 23 au 28 septembre, a eu lieu dans les Côtes d'Armor.



Les Gaüyous Toustem au Mont Saint-Michel.

Le 2 décembre, un goûter aux accents bretons a permis de se retrouver et d'évoquer les souvenirs de ce séjour très apprécié.

Les 25 ans du club ont été fêtés le dimanche 26 octobre devant une nombreuse assistance.

Le bureau a une nouvelle trésorière, Christiane Miez, qui occupe désormais cette fonction en complément de Marie Carrau, vice-présidente. Tous ceux qui veulent rejoindre le club seront les bienvenus. Le meilleur accueil leur sera réservé. Ils peuvent se renseigner auprès de Marie Carrau au 05 59 33 47 02.

Contact: Jean Lacoste au 05 59 33 09 92

COMITÉ DES FÊTES

Bonne et heureuse année à tous. Après quelques mois de gestation, le comité des fêtes vous donne de nouveau quelques nouvelles.

Fêtes 2008.

Avec plus de 330 repas pour le méchoui, le record de 2007 est battu!

Dure soirée pour les membres du comité et bien d'autres bénévoles, qui ont réussi à préparer et servir tous ces repas. Merci à eux et encore bravo pour cette belle soirée.

Le samedi les enfants ont pu profiter d'un jeu gonflable et d'un spectacle avec PAT un conteur, bruiteur, musicien, où les enfants ont participé avec plein d'enthousiasme.

Pour les plus grands, un concours de pétanque toujours aussi disputé, et le bal du soir qui malheureusement le fût aussi, avec l'intervention des gendarmes de Pau et Lembeye. Une soirée à vite oublier.



Le méchoui des dernières fêtes de Bernadets a remporté un vif succès.

Le calme revenu, c'est sous un beau soleil que la messe a été célébrée dimanche matin dans la chapelle. Encore merci à M. et Mme Ferrié.

En attendant l'apéritif, les conscrits ont procédé au dépôt de gerbe au monument aux morts avant la Marseillaise chantée par les enfants de l'école sous la direction de Pascal Deschamps. La municipalité a inauguré la salle multiactivités et rendu hommage à l'ancien maire Jean Heuga. Merci encore à toi Jeannot!

Dans l'après-midi, les marcheurs sont partis arpenter les routes de notre commune juste avant de clôturer les fêtes par un buffet camagnard.

Merci à toutes les personnes qui ont participé au déroulement de ces festivités 2008 et au nettoyage. À l'année prochaine.

Assemblée générale.

L'A.-G. du comité des fêtes aura lieu durant le mois de janvier. Le président, Cyrille Laterrade, ne se représentera pas cette année, donc toutes les personnes intéressées par cette association seront les bienvenues.

Contact: Cyrille Laterrade au 05 59 12 03 95

ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants des deux communes vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2009.

Le 8 mai et le 11 novembre, les cérémonies aux monuments aux morts de Bernadets et de Saint-Castin ont été marquées par une bonne participation des enfants qui ont chanté la Marseillaise. Un grand merci à eux ainsi qu'à leurs parents.

Notre association s'est équipée d'une chaîne Hi-Fi grâce aux subventions des deux municipalités que nous tenons à remercier.



La cérémonie du 11 novembre.

Un voyage d'un jour est prévu ce printemps mais la date n'est pas encore fixée. Ouvert à toute personne intéressée, il sera proposé par voie de presse ainsi que par les responsables.

Contact: Jean Lacoste au 05 59 33 09 92

HOMMAGES AUX DOYENS

À l'initiative du maire Gérard Soulier et de la commission fêtes et cérémonies, la doyenne et le doyen de la commune ont reçu pour Noël une délicate attention des mains d'Yvette Bersans, maire adjointe, et Marie Carrau vice-présidente des Gaüyous Toustem. Toutes nos félicitations à Marie Darré et Bernard Bersans et meilleurs vœux pour 2009.



Marie Darré, 90 ans, doyenne de Bernadets.



Bernard Bersans, 87 ans, doyen de Bernadets.

LE CAMION EST ARRIVÉ



La commune s'équipe. Vous avez pu voir depuis cet été Guy Loret au volant d'un camion à plateau qu'il utilise fréquemment aux quatre coins de Bernadets. Acheté d'occasion, ce véhicule est dans un état neuf et se révèle fort utile.

POUR LOUER LA SALLE MULTIACTIVITÉS

La municipalité met à disposition des habitants de Bernadets, les trois modules de la salle multiactivités selon un régime de location répondant à un règlement intérieur affiché et disponible en mairie.

Locations auprès de Marie-Hélène Sallaber (05 59 33 04 73). Merci de vous y prendre à l'avance sachant que la grande salle est occupée tous les soirs de la semaine (aikido, gym et tennis de table) et les week-ends suivants à l'occasion de matches de tennis de table: 11 et 24 janvier, 7 février, 1er, 14 et 29 mars, 4 avril. Pour les deux salles annexes, plusieurs créneaux sont disponibles l'après-midi et en soirée.

NOUVEAUX HABITANTS

Tous les nouveaux habitants sont invités à se faire inscrire en mairie. Ils sont conviés à la cérémonie des vœux aux associations et aux artisans programmée cette année le samedi 17 janvier à 11 heures à salle de la cantine.

LE POINT SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Sur la base du cahier des charges établi par le Service d'Urbanisme Intercommunal de l'APGL (Agence Publique de Gestion Locale) en concertation avec le Pôle Urbanisme de la DDEA (nouvelle Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) et la Commission Communale de l'Urbanisme et de l'Environnement, la consultation de bureaux d'études spécialisés en Urbanisme est actuellement en cours (remise des offres le 27 janvier).

Le bureau d'études retenu établira le document selon le plan suivant :

- Diagnostic (à partir du travail important réalisé lors de l'étude de la carte communale)
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Plans de Zonage et Règlement du PLU

Les Bernadétois seront régulièrement informés de la progression de l'étude.

AMÉNAGEMENT DU CENTRE ET DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

Dans la continuité des opérations déjà réalisées, une réflexion générale est entreprise pour la poursuite de l'aménagement du centre et de la traversée du bourg par la RD 39. Un groupe de travail, mis en place au sein du conseil municipal, travaillera dans un premier temps avec l'Atelier d'Ingénierie d'Appui Territorial de la DDEA dans le cadre d'une mission d'ATESAT (Aide Technique de l'État pour des missions de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

Les points suivants seront traités avec une attention particulière :

- École : construction d'un préau, entrée
- Mairie : accès et accueil des handicapés
- Devenir de l'ancienne salle polyvalente
- Devenir du terrain communal à la salle multi-activités
- Fonctionnement du bourg au niveau circulation automobile, piéton et vélo, etc.

Toutes ces réflexions se feront, bien entendu, en corrélation avec l'urbanisme (dans le cadre du PLU), de la sécurité routière et du développement durable.

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX

Afin de remplacer une ligne électrique aérienne devenue dangereuse dans la traversée de différents bois, d'importants travaux d'enfouissement de réseaux à moyenne tension (20 kV) se sont prolongés cet automne le long de la route départementale 222. Une déviation a même dû être mise en service certains jours.

GARDERIE EN CAS DE GRÈVE

Conformément à la nouvelle loi entrée en vigueur, Monsieur le maire a sollicité différentes personnes, volontaires, afin de garder les enfants de l'école lors des mouvements de grève observés par les enseignants et (ou) le personnel communal de l'école de Bernadets. Il a fait appel en priorité à des chômeurs ou des bénévoles inscrits après entretien en mairie et sous contrôle de l'inspecteur d'académie.

TRAVAUX A L'ÉCOLE

Parmi les travaux d'entretien qui ont eu lieu à l'école, il faut noter la mise en place d'une nouvelle clôture tout le long de la voie d'accès au parking des enseignants de l'école du bas. Le grillage utilisé jusqu'ici commençait à dater et à être tordu de partout.

RECONVERSION TEMPORAIRE DU COURT DE TENNIS

Suite à des dégradations répétées du filet et des grillages qui le bordent, le court de tennis a été fermé au grand public. Il est, pour l'instant, réservé à l'usage des « grands » de l'école qui l'utilisent comme terrain de jeux lors des récréations.

ATTENTION AUX CHIENS

La divagation des chiens dans la commune est, comme partout ailleurs, interdite. L'occasion de rappeler aux propriétaires de chiens dits « dangereux » qu'ils sont tenus de les déclarer en mairie. Un simple appel téléphonique auprès de monsieur le maire n'est pas suffisant. Il faut remplir un document.

RAPPEL SUR LES FEUX ET NUISANCES SONORES

Le conseil municipal tient à rappeler que les feux de déchets, aussi bien végétaux que ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Par ailleurs, en perspective du printemps, Monsieur le maire insiste sur le fait que les tontes sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h. Afin de favoriser un bon voisinage, il recommande également de respecter ces horaires en cas d'utilisation d'outillage bruyant.

NE PAS OUBLIER DE SE FAIRE RECENSER

Pour se faire recenser, les jeunes, filles et garçons, atteignant l'âge de 16 ans doivent se présenter à la mairie, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire: sans le certificat remis à cette occasion, leurs dossiers d'inscriptions aux examens ou au permis de conduire seront retardés.

Repas de quartier

Excellente initiative cet été au lotissement des Pervenches où un repas de quartier a été organisé par une poignée de riverains. Il a rassemblé une quinzaine de convives dont Monsieur le maire qui



a répondu à toutes les interrogations du moment en toute convivialité. Pareille démarche ne demande qu'à se multiplier dans la commune.

« Fauvette » a déménagé

Plusieurs administrés se sont émus de la disparition de « Fauvette », jument qui avait pris ses quartiers depuis plus de vingt ans en bordure du chemin Séguet. Qu'ils se rassurent, « Fauvette » se porte comme un charme. Elle a déménagé dans le Tarn, chez sa propriétaire, où elle coule une paisible retraite.

Nid de frelons asiatiques

Grâce aux chasseurs de la commune, et tout particulièrement Daniel Landillon, un nid de frelons asiatiques a été localisé en octobre dans un bois à une centaine de mètres de l'école. Les sapeurs-pompiers de Pau sont intervenus avec la grande échelle pour détruire le nid.

Gym tao à Bernadets

Regroupant du Qi-gong, gymnastique douce chinoise, et de la sophro-relaxation, de la gym tao est proposée par François Quillet deux fois par semaine à Bernadets. Informations et inscriptions à la salle multiactivités les jeudis de 9h à 10h30 et les samedis de 9h30 à 11h. À noter que cette pratique est à l'essai jusqu'en juin.

ÉTAT CIVIL**Naissances**

Alba Jaïmes, le 27 septembre 2008
Oihan Alsunard, le 27 octobre 2008
Louna Laterrade, le 6 décembre 2008

PRATIQUE**➤ HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

La mairie est ouverte au public le mardi, de 13h30 à 18h30 et le vendredi, de 10h à 12h30, ainsi qu'un samedi sur deux, de 9 h à 12h30. Pour prendre rendez-vous avec le maire, on peut le joindre au 06 89 61 00 84 ou contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05 59 33 07 42).

➤ DÉCHETS VERTS

Dans le cadre de l'intercommunalité, une plate-forme de stockage des déchets verts a été aménagée à Morlaàs à côté de l'actuelle déchetterie. Voici ses nouveaux horaires d'ouverture :

Du 1er avril au 31 octobre: du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Du 1er novembre au 31 mars: les lundis, mardis et mercredis, de 14 h à 18 h. En cas de jour férié, ouverture le lendemain sauf s'il s'agit d'un dimanche.

Concernant la déchetterie, elle est ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

La rédaction de L'Hirondelle

Responsable: Christian Sempé

Ont collaboré à ce numéro :

Yvette Bersans, Myriam Puyoo, Yvan Debosse